

LA FRAGILISATION DES MÉTACADRES SOCIAUX DANS LE CONTEXTE DE L'EXIL FORCÉ : QUELLES RÉPERCUSSIONS SUR LA TRANSMISSION PSYCHIQUE ?

A propos du cas
des descendants d'exilés
politiques chiliens en Suisse
Colloque International
*« Violence sociale, violence
de masse : quelles
répercussions groupales
et subjectives ? »*, Université
de Lausanne, Suisse

Manon BOURGUIGNON

RÉSUMÉ Lors de catastrophes sociales (Kaës, 2009) l'effondrement des métacadres sociaux déstabilise *les formations métapsychiques* qui sont à la fois conditions de la vie psychique et de sa transmission. En situation d'exil politique, en quoi et comment sont-ils fragilisés, dans la transmission des métacadres psychiques et en particulier des contrats identificatoires ? Ces questions sont explorées ici dans le cas de sujets descendants d'exilés politiques chiliens vivant en Suisse, particulièrement sous l'angle du remaniement des appartenances affiliatives. Si nos résultats témoignent de la singularité du travail de subjectivation de l'héritage et la diversité des mouvements de transmission à la nouvelle génération, ils mettent surtout en évidence que l'étayage sur la dimension groupale favorise la reconstruction des garants métapsychiques soutenant ainsi le processus de transmission. A l'inverse, lorsque cette dimension fait défaut, la transmission de la négativité se perpétue et s'enracine.

MOTS-CLÉS transmission, remaniement identificatoire, catastrophe social, exil, métacadres sociaux.

THE FRAGILIZATION OF SOCIAL META-FRAMEWORKS IN THE CONTEXT OF FORCED EXILE: WHAT ARE THE REPERCUSSIONS FOR PSYCHOLOGICAL TRANSMISSION?

ABSTRACT During social disasters (Kaës, 2009), the collapse of social meta-frameworks destabilizes *meta-psychological formations*, which are the conditions both for psychological life and for its transmission. In situations of political exile, in what way and how are these formations weakened, in the transmission of psychological meta-frameworks and in particular, of identificatory contracts? These questions are explored here in the case of subjects descended from Chilean political exiles living in Switzerland, particularly from the perspective of the restructuring of affiliations. Our findings show the uniqueness of the subjectivation of heritage and the diversity of the movements of transmission to the new generation. However, they highlight in particular that support on the group level encourages the reconstruction of the meta-psychological guarantors,

thus supporting the transmission process. Conversely, when this dimension is missing, the transmission of negativity is perpetuated and becomes embedded.

KEYWORDS transmission, restructuring of identification, social disaster, exile, social meta-frameworks.

Introduction

La transmission psychique – consciente et inconsciente – est le fait inépuisable de la continuité des générations et de la civilisation. De fait, elle est constitutive de la psyché de tout sujet. Sans transmission, l'être humain devrait recommencer à zéro à chaque génération. De notre point de vue, la transmission pose d'autant plus question au temps de la parentalité : le nouveau-né mis au monde inaugure un nouveau maillon générationnel. Ce bouleversement générationnel requiert une redéfinition des liens de filiation et un remaniement de l'héritage psychique (Bourguignon, à paraître ; Bourguignon et Katz-Gilbert, 2018).

Aujourd'hui, les destins de la transmission au temps de la parentalité posent également question : les mutations sociales, l'individualisme grandissant et les violences collectives qui ont touché de nombreuses personnes durant le siècle passé sont autant d'éléments contextuels qui bouleversent et complexifient l'héritage psychique des futures générations. Quels sont dès lors les destins de la transmission psychique d'un traumatisme au fil des générations ?

Depuis les années quatre-vingt-dix, les études dans le champ de la psychologie se sont de plus en plus centrées sur la transmission du traumatisme entre le(s) parent(s) survivant(s) et ses descendants directs. Bien que plusieurs de ces recherches portent sur le degré d'élaboration du vécu traumatique au fil des générations, la question de l'*exil* y est peu abordée. Or, face aux terribles violences collectives qui ont marqué le XX^{ème} siècle, un grand nombre de victimes a été forcé à prendre le chemin de l'exil. Dans un tel contexte, les chercheurs se sont de plus en plus intéressés aux problématiques rencontrées par les exilés. Les résultats éclairent l'effet

du vécu traumatique des violences collectives ainsi que celui de l'exil sur la parentalité des exilés politiques. De plus, de récentes études commencent à interroger la transmission de ces deux événements à caractère traumatogène¹ à la seconde génération. *Qu'en est-il dès lors lorsque les descendants des exilés politiques deviennent parents à leur tour ? Comment respecter et perpétuer la filiation sans être écrasé ou détruit par le poids de l'héritage ?*

Le bouleversement des métacadres sociaux suite aux catastrophes psychiques et sociales

Dans le cadre d'une recherche doctorale sous la co-direction de Muriel Katz et de Marcela Cornejo², nous nous centrons sur le cas de la dictature civile-militaire au Chili, qui fait partie d'un contexte socio-géopolitique plus ample. De fait, les dictatures latino-américaines ont dévasté une grande partie du continent durant les décades de 1960 à 1990. Dans le cas du Chili, après le coup d'état du 11 septembre 1973, une dictature sous le régime militaire de Pinochet fut mise en place durant dix-sept années. Les conséquences produites se situent à plusieurs niveaux, tant institutionnel, politique et économique que social.

Le bilan des violences collectives perpétrées à large échelle est accablant. Selon le rapport Rettig (1990) et Valech I et II (2004, 2011), 3225 personnes ont été reconnues en tant que détenus disparus et 38 996 personnes ont été reconnues comme ayant souffert d'emprisonnement et de torture. Suivant les travaux réalisés au Chili³, la violence politique et sociale qui a eu lieu durant la dictature entre 1973 et 1990 est considérée comme ayant une portée traumatogène au sein de la première, seconde et troisième génération de descendants de militants. De fait, durant cette période, de nombreux individus ont souffert de la violence collective. Certains ont dû fuir leur pays, parfois avec leurs enfants, pour survivre aux répressions politiques qui les menaçaient.

Ce type de violence collective s'apparente à ce que (Puget & Kaës, 1989) ont proposé d'appeler une « catastrophe psychique et sociale ». Cette notion met l'accent sur la destruction du rôle que jouent habituellement les institutions pour

1 Nous choisissons d'utiliser le terme « traumatogène » (Vermeiren, 2009) afin de mettre l'accent sur la variété de réponses face à un événement potentiellement traumatique.

2 Recherche doctorale de Manon Bourguignon sous la co-direction de Muriel Katz, Maître Enseignement et de Recherche au LARPSYDIS, Université de Lausanne (Suisse) et de Marcela Cornejo, Professeure, Université de Santiago (Chili).

3 Par Elizabeth Lira, Marcela Cornejo, Ximena Faundez et bien d'autres.

favoriser la cohésion sociale : elles ont en effet des fonctions de liaison et médiatisation. On peut dès lors considérer avec Kaës (2009a ; 2009b ; 2012) qu'une telle catastrophe de grande ampleur met profondément à mal les garants métasociaux qui constituent le fondement de la vie en groupe.

La défaillance d'une limite étayante pour le groupe engendre un effondrement *des formations métapsychiques* qui sont à la fois les conditions de la vie psychique, de la transmission psychique et celles de la vie sociale et culturelle. Ainsi, et comme l'écrit (Waintrater, 2004) : « la négativité inhérente à la persécution ne peut être traitée par l'environnement, devenu chaotique et envahi par le non-sens » (p.366). De plus, les catastrophes traumatiques collectives, telles que la violence collective et l'exil forcé, se caractérisent par un écrasement des liens de génération et des rapports de filiation (Kaës, 2009a).

Dans la présente recherche, nous avons rencontré des adultes⁴ qui vivent en Suisse et dont les parents ont dû fuir le régime dictatorial de Pinochet. Les sujets sont donc descendants directs d'exilés politiques chiliens. Nous avons rencontré chacun d'entre eux trois fois, à travers trois entretiens semi-directifs différenciés dans leurs modalités et dispositifs⁵.

Nous considérons que leur héritage est marqué par deux expériences majeures dont la portée est potentiellement traumatogène. De fait, leur naissance et leur enfance ont été marquées par la répression politique à laquelle leurs parents ont été directement ou indirectement exposés durant la dictature⁶ au Chili. Mais, outre la violence sociale et politique qu'ils ont subie de plein fouet, les parents des sujets de cette étude ont été forcés de prendre le chemin de l'exil – la plupart du temps avec leurs enfants, autrement dit avec les personnes dont nous avons recueilli l'interview. Il s'agissait en effet d'une question de vie ou de mort et l'exil forcé leur aura permis de survivre à la menace qui pesait sur eux et leurs proches.

C'est pourquoi, nous parlons d'un double héritage en commun : celui qui est associé à la répression politique et celui relatif à l'exil proprement dit. Ces éléments de contexte sont abordés sous l'angle du potentiel traumatogène qui les caractérise sur plusieurs générations d'une part, et sous l'angle de l'impact sur les garants métapsychiques qui soutiennent la construction du psychisme et des liens, d'autre part.

4 Nous avons rencontré douze personnes au total, six hommes et six femmes, âgés entre trente et soixante ans. Ils sont nés pour la plupart au Chili et ont pris le chemin de l'exil avec leurs parents lorsqu'ils étaient bébé, enfant ou pré-adolescent.

5 Trois entretiens ont lieu avec chaque sujet. Nous avons réalisé trente-cinq entretiens au total. La première rencontre consiste en un récit de vie (Legrand, 1993) ; Lors de la deuxième rencontre, le sujet est invité à une libre réalisation de l'arbre généalogique (Veillet, 2003), à la suite de (Lemaire-Arnaud, 1998); (Katz Gilbert, Darwiche, & Veillet-Combier, 2015) ; (Savin, 1998)). À la troisième rencontre, la Technique de Relation d'Objet (ORT) est administrée (Phillipson, 1955).

6 xxxxxxxx
xxxxxx

Remaniements des contrats identificatoires au temps de la parentalité

La transmission psychique est pensée à travers le concept de contrat narcissique, développé par (Aulagnier, 1975) et qui fait ensuite l'objet d'une extension par (Kaës, 2009b). Ce pacte d'échange implicite prescrit au sujet d'assurer la *perpétuation* du modèle familial et la continuité de l'ensemble social dont il fait partie. Un tel contrat repose principalement sur la transmission de valeurs, d'idéaux et de mythes. Réciproquement, le groupe doit à son tour investir narcissiquement cet élément nouveau pour l'ensemble, et dont le nouveau-né est emblématique. Le sujet est ainsi assujéti à l'ensemble, tout en étant bénéficiaire et garant de ces investissements.

Dans la mesure où ils reposent sur un ensemble de repères identificatoires visant à assurer la transmission entre les générations, on considérera, à la suite de Waintrater (Waintrater, 2009) qu'il s'agit de *contrats identificatoires*. Ils permettent d'assurer l'inscription de l'enfant dans le rapport généalogique – le fil des générations – et au cœur de la synchronie des contemporains (Kaës, 2009b).

C'est à Kaës (2009b) que l'on doit l'extension du concept en trois dimensions : le contrat narcissique *originnaire* qui confirme l'appartenance à l'espèce humaine ; le contrat *primaire* établi entre le sujet et son groupe primaire, son groupe familial ; enfin, le contrat *secondaire* qui se développe plus tard avec l'adhésion du sujet à des groupes secondaires, dits d'affiliation. Ces contrats mettent en perspective toute la problématique des identifications et de la reconnaissance groupale. Les trois contrats sont emboîtés. Ils peuvent donc entrer en conflit.

Les premiers résultats de notre recherche permettent de mettre en évidence que le passage à la parentalité est marqué par un remaniement identificatoire plus ou moins profond, lequel est relatif aux différents liens d'appartenances tissés par les personnes que nous avons rencontrées. Selon Kaës, toutes les périodes marquées par le remaniement des fondements narcissiques du lien produiraient un écart par rapport au contrat narcissique de base et exigeraient donc des remaniements de l'ensemble. Or, c'est le temps de l'adolescence qui est souvent présenté comme un exemple paradigmatique de

tels conflits. Mais notre recherche permet quant à elle de souligner combien la parentalité représente elle aussi un temps privilégié de remaniement des liens de filiation. Il s'agit en effet d'une étape marquée par la remise au travail des contrats narcissiques. De fait, être parent implique de retrouver une place dans son groupe familial d'origine et dans son groupe social, mais également de participer à l'inscription de son enfant dans ces différents groupes. De cette façon, le descendant pourra à son tour appartenir à ces différents ensembles dont le parent fait partie.

Les remaniements identificatoires au temps de la parentalité semblent également accentués par la situation d'exil. Être parent s'inscrit toujours dans un contexte culturel et social. Dans le cas étudié, le contexte de répression politique, le déracinement contraint viennent questionner la parentalité en exil. Selon Giraud et Moro (2002), la migration entraîne nécessairement le sujet à se confronter à des modèles culturels différents de ce que signifie « être parent ». De plus, au-delà du contexte de l'exil, les sujets rencontrés sont héritiers de traces potentiellement traumatogènes liées au parcours de leurs ascendants. On perçoit combien être parent en exil constitue un défi identificatoire pour les descendants d'exilés politiques.

Selon Aulagnier (1975), les parents – et particulièrement la mère –, sont les porte-parole privilégiés des attentes de l'ensemble auquel ils appartiennent. Pour se projeter dans le futur et construire un *projet identificatoire*⁷, des repères identificatoires sont nécessaires pour pouvoir trouver un étayage sur les énoncés de discours partagés par l'ensemble. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de sauvegarder le support identificatoire du groupe dont a besoin l'adolescent lorsqu'il s'émancipera du soutien offert par ses parents. La relation des parents avec l'enfant porte ainsi la trace de la relation parentale avec l'environnement social dans lequel ceux-ci s'inscrivent et dont ils partagent les idéaux (Aulagnier, 1975). *Quels sont dès lors les effets de l'exil sur les contrats narcissiques ?* Dans le cas étudié, les repères identificatoires groupaux sont bousculés. *L'exilé est-il encore un membre et une « voix du groupe de son origine »* (Medejel, 1997) p.45 ? *Qu'en est-il des identifications aux différents repères qui sous-tendent l'affiliation socio-culturelles chez les descendants des exilés ?*

7 Le projet identificatoire renvoie à « cette auto-construction continue du Je par le Je, nécessaire, pour que cette instance puisse se projeter dans un mouvement temporel, projection dont dépend l'existence même du Je. Accès à la temporalité et accès à l'historicisation vont de pair » (Aulagnier, p.193, 1975).

Certains auteurs, tels que Lussier (2011) considèrent l'exil comme une catastrophe sociale qui provoque une rupture du contrat narcissique par les pertes engendrées. Sur base de notre étude, nous considérons comme Medejel (1997) que la situation d'exil – avec ses bouleversements identificatoires – met en tension le maillage entre les différents contrats narcissiques, c'est-à-dire les différentes appartenances et identifications groupales du sujet.

Nous pouvons le comprendre par le fait que l'exil forcé a la caractéristique suivante : c'est le groupe lui-même – le gouvernement chilien dans le cas étudié – qui est à l'origine du rejet de l'individu hors de l'ensemble. L'exilé politique est identifié à un traître à la patrie, à un terroriste, déchu de ses droits civiques et de sa nationalité. Cela nous amène à questionner le conflit des parents avec le groupe social d'origine. Selon Aulagnier, un tel conflit envers son groupe d'appartenance aura des conséquences plus ou moins importantes dans la relation du couple selon le niveau de transgression du contrat. Deux cas de figures se présentent : soit le couple parental refuse les clauses essentielles du contrat, soit il se soumet à un "contrat vicié d'avance en refusant de reconnaître dans le couple des éléments de l'ensemble à part entière" (Aulagnier, 1975, p.190).

Nous considérons que, dans une telle situation, le groupe social en place à l'époque – une junte militaire – ne reconnaît pas le couple parental comme faisant partie de l'ensemble du fait de l'engagement militant et social qui le caractérise. Il se peut aussi qu'elle le reconnaisse comme appartenant à un sous-groupe menaçant son intégrité. Il s'agit là au final de deux manières de frapper le couple parental d'interdits. Le conflit suscité par la rupture du contrat peut dès lors avoir des "conséquences directes sur le destin psychique de l'enfant" (p.191). Il fragilise la possibilité propre à l'enfant d'élaborer les énoncés identificatoires qui relèvent du discours de l'ensemble. On peut dès lors se questionner sur le cas des descendants d'exilés politiques : quel est l'impact du fait que le régime dictatorial en place – la junte militaire – ait désigné un ou les parent(s) comme *traître à la patrie* dans la construction des pères identificatoires chez leurs enfants ?

Dynamiques de la transmission des repères identificateurs

Les enfants de ces exilés, les sujets rencontrés, ont souffert non seulement indirectement mais également directement de cet interdit. Par exemple, certains sont restés apatrides en Suisse pendant de nombreuses années. Vivre la parentalité dans cette situation a été vécu pour certains sujets rencontrés comme un épisode douloureux par manque d'étayage sur des appuis culturels et sociaux de leur groupe d'origine. *Comment peut-il transmettre et perpétuer les repères identificateurs partagés avec ce groupe d'origine sans l'appui de ce dernier ?*

Tout sujet est inscrit dans différentes *alliances inconscientes* qui le lient dans ses différentes appartenances. L'enjeu sous-jacent est de s'inscrire et d'être reconnu par un groupe afin d'y inscrire sa descendance. Pour cela, nous explorons premièrement les différents types de repères identificateurs⁸ les plus récurrents dans le discours des sujets rencontrés. Ces repères ont pour fonction de soutenir les liens d'appartenance groupale au fil des générations. Dans un deuxième temps, nous étudions la transmission de ces repères identificateurs afin de cerner la dynamique propre au travail d'héritage.

Les analyses transversales ont conduit à distinguer quatre types de *repères identificateurs* ; chacun renvoie respectivement⁹ à des marqueurs identificateurs relatifs à la filiation (1 et 2), d'une part, et à des marqueurs relatifs à l'affiliation, d'autre part (3 et 4).

Tableau 1 : Les principaux repères identificateurs transmis au fil des générations dans le discours des sujets

Marqueurs identificateurs relatifs à la filiation	Type 1. Les énoncés familiaux à portée identificateur (idéaux, valeurs, mythes familiaux)
	Type 2. Les récits de l'histoire familiale et collective
Marqueurs identificateurs relatifs à l'affiliation	Type 3. Les marqueurs d'affiliation aux groupes socio-culturels : Chili <i>versus</i> Suisse
	Type 4. Les marqueurs d'affiliation aux groupes politiques

A propos de chaque *repère identificateur* qui traverse les générations, nous avons ensuite tenté de pointer différentes dynamiques en jeu au temps de la parentalité.

8 Ces repères identificateurs se rapportent à des signes de reconnaissance, comme des *identifiants* d'un groupe, qu'il soit filiatif ou affiliatif pour « identifier les autres, se faire reconnaître d'eux et s'auto-identifier » (Kaës, 2009b, p.76).

9 Nous avons choisi de distinguer ces deux types d'appartenance en lien avec le concept de contrat narcissique, développé par Aulagnier (1975) et étendu par Kaës (2009b), mais nos observations démontrent combien les multiples appartenances groupales des sujets de recherche s'entrecroisent et s'influencent.

Pour les représenter nous proposons de les organiser sous la forme d'un continuum : à l'extrême gauche, le pôle relatif à la volonté de reproduire de l'héritage ; à l'extrême droite, le pôle relatif à la tentative de rompre totalement avec le passé.

Cette typologie témoigne de la singularité du *travail de subjectivation de l'héritage*¹⁰ chez les sujets de recherche d'une part ; et de la diversité des mouvements de transmission à la nouvelle génération, d'autre part. Nous avons ainsi pu identifier différents types pour chacun des quatre repères identificatoires.

Figure 1 : Dynamique générale de la transmission des repères identificatoires



Les affiliations socio-culturelles : un repère identificatoire illustrant la transmission en exil

Dans le cadre de cet article, nous nous centrons sur les remaniements des appartenances affiliatives, à savoir ceux entre les contrats narcissiques secondaires. Les affiliations socio-culturelles sont de précieux repères identificatoires en exil. Elles illustrent la dynamique particulière de la transmission au fil des générations. Nous souhaitons mettre en évidence la question de la division du sujet¹¹ – en lien avec la condition d'enfant d'exilé : comment rendre compte du tiraillement qu'expriment les sujets quant à leurs différentes appartenances socio-culturelles : pays d'origine, le Chili d'une part ; et pays d'accueil, la Suisse, d'autre part ? *Dans quels groupes d'affiliation culturelle, les descendants d'exilés politiques se reconnaissent-ils comme membre ? Dans quels groupes souhaitent-ils inscrire leurs propres enfants qui grandissent en exil ? Vont-ils avoir tendance à se réapproprier de manière mimétique l'affiliation de leurs ascendants, par exemple, ou se distancer en opposition à cette dernière ?*

Trois tendances se dessinent dans le processus de réappropriation ou non des affiliations socio-culturelles en tant que parents. Les groupes dans lesquels les descendants d'exilés

10 Comme nous proposons de l'appeler dans un récent article (Bourguignon & Katz-Gilbert, 2018).

11 Division autant temporelle (avant versus après le Coup d'État, après l'exil) que spatiale (ici versus là-bas)

politiques souhaitent inscrire leurs enfants varient donc fortement d'un type à l'autre. Nous choisissons d'évoquer ces différentes figures du travail de subjectivation de l'héritage à travers la métaphore du voyage en bateau, entre deux rives, entre deux continents, entre la Suisse et le Chili, en mémoire aussi aux nombreux exilés qui font la traversée d'un pays à l'autre avec les dangers que cela comporte.

Tableau 2 : Typologie des affiliations socio-culturelles dans lesquelles les sujets souhaitent inscrire leurs enfants en exil

Typologie	Type 1 Une double appartenance culturelle : Chili-Suisse	Type 2 Recherche d'appartenance double	Type 3 Une appartenance culturelle univoque : Suisse
Groupes d'affiliation socio-culturels	<i>Naviguer entre deux rives</i>	<i>Prendre le large au risque de tomber</i>	<i>Ne pas embarquer au risque de sombrer</i>

Par l'expression « *naviguer entre deux rives* », nous voulons rendre compte de la dynamique propre à certains sujets qui s'efforcent d'articuler la double appartenance culturelle, chilienne et suisse à travers les processus qui soutiennent la transmission entre les générations. C'est ce que nous appelons le type 1.

Le second type « *prendre le large au risque de tomber* » renvoie quant à lui à la recherche d'un équilibre entre les deux appartenances, une recherche faite de doutes et de nombreux questionnements. Les sujets qui promeuvent ce type d'affiliation en tant que parents s'efforcent de favoriser et de nourrir leurs liens aux deux cultures, ils tentent de naviguer d'un pays à l'autre bien que les risques encourus semblent omniprésents dans leur esprit.

Enfin, c'est par l'expression « *ne pas embarquer au risque de sombrer* » que nous proposons d'évoquer le troisième type de dynamique en jeu. Il est relatif à une appartenance culturelle univoque au détriment de l'affiliation chilienne. Ils privilégient l'affiliation à la culture suisse dans un souhait d'intégration en Suisse pour leur descendance.

Qu'est-ce qui peut éclairer des destins de la transmission si opposés sur ce continuum ? En analysant de plus près, nous avons réalisé que certaines conditions¹² – liées

12 Elles se rapportent principalement à la représentation qu'ont les participants de l'investissement narcissique et objectal de leurs parents – exilés politiques – à l'égard du pays d'origine, le Chili. Elles favorisent donc l'appui sur le groupe socio-culturel d'origine comme source d'étayage dans la transmission :

1. L'intégration des participants lorsqu'ils étaient enfants en exil dans les communautés chiliennes ;
2. Le maintien des « valises ouvertes » en exil dans les familles ;
3. Le souhait de retour au Chili des parents des sujets ;
4. La transmission de la culturelle chilienne dans la famille dans laquelle les sujets ont grandi ;
5. La langue du pays d'origine parlée en famille ;
6. Le maintien du contact avec la famille chilienne restée au pays et enfin ;
7. La présence en exil d'autres membres de la famille élargie. Il y en a bien sûr de nombreuses autres conditions influençant les désirs de transmission au temps de la parentalité. Nous exposons ici celles qui sont ressorties comme significatives dans le discours des sujets.

à l'environnement dans lequel les sujets ont grandi en exil – permettent d'expliquer les différents mouvements de transmission. De manière générale, la présence du groupe¹³ – communautaire ou familial – semble jouer pour les exilés politiques un rôle dans l'élaboration du traumatisme collectif vécu sous la dictature ainsi que dans celle du deuil associé à l'exil. Soutenus par le collectif, les ascendants des sujets rencontrés, les exilés politiques, symbolisent les traces traumatiques du passé. De cette façon, le participant/héritier se voit soutenu dans la possibilité de construire sa propre histoire : en prenant distance avec l'histoire de ses ancêtres, il peut se l'approprier et construire la sienne pour y inscrire ses propres enfants. Dans le cas où le traumatisme est d'origine collective, – comme dans le cas de la répression politique en place sous la dictature de Pinochet et de l'exil forcé qui s'en est suivi – il semblerait qu'il faille repasser par le groupe et la collectivité pour restituer du sens à cet innommable. Ce serait donc par une élaboration groupale, par un travail psychique de reconstitution des liens sociaux que la violence collective pourrait être pensée.

Ce *travail de subjectivation de l'héritage* se déroule ainsi à travers la reconnaissance première de ce que le sujet a reçu, de ce dont il est l'héritier, le dépositaire et le garant. Dans le cas d'un héritage composé de traces traumatiques, certaines d'entre elles sont inaccessibles à la pensée, à la représentation car figées, anesthésiées. Par ailleurs, nous considérons avec (Ciccone, 1999) que certaines de ces traces en attente de symbolisation sont aussi en *souffrance d'appropriation*.

Tous les sujets témoignent d'une reviviscence du poids de l'héritage au temps de la parentalité : les traces du passé refont surface. Toutefois, l'effet suscité par une telle reviviscence n'est pas identique chez tous les sujets. De fait, nous observons deux dynamiques dans le destin des repères. Dans un premier cas, cette reviviscence offre l'opportunité aux héritiers de s'approprier ou de se défaire de ce passé. Le travail d'appropriation subjectivante de l'héritage semble donc être favorisé par la dimension collective de ces conditions. La présence d'un tel travail soutient ensuite la transmission des contrats identificatoires à la génération suivante, offrant ainsi des repères, des mythes nécessaires au développement psychique des descendants.

13 Il s'agit par exemple de la participation des exilés politiques à des associations culturelles ou politiques en exil et l'intégration de leurs enfants dans ces regroupements. Le maintien du lien au pays d'origine par la transmission de la culture en exil, le contact avec la famille restée au pays est une autre dimension collective soutenant le travail d'élaboration des traumatismes.

Dans d'autres cas, la résurgence des traces traumatique fige et semble accentuer le gel des représentations du passé. Cette résurgence des traces traumatiques du passé au temps de la parentalité peut être pensée comme un « impassé » pour reprendre l'expression de Scarfone (Scarfone, 2012) : un temps figé dans une impasse et qui engendre la répétition au lieu de l'élaboration caractéristique de la vie psychique. L'*impassé* semble reprendre le dessus au temps de la parentalité et envahir le descendant. Le complexe transgénérationnel se traduit alors par une compulsion à répéter, à reproduire, à agir cette part à la fois non pensée et par conséquent non-pensée. Cela engage la répétition au lieu de l'élaboration caractéristique de la vie psychique. Dans ce type de destin, les héritiers semblent figés en position passive, agis par les retours d'éléments non pensés, encryptés et non symbolisés (Granjon, 1987). On perçoit alors une reviviscence et une rigidification des alliances inconscientes instaurées au sein du groupe-familial.

On peut donc considérer que, dans un contexte où les parents se coupent des ressources qu'apporte la dimension collective, le travail de subjectivation l'héritage est rendu plus complexe. La présence de la dimension groupale dans le contexte de l'exil semble donc être un des facteurs permettant de distinguer ces deux types de destins. Afin d'illustrer nos propos, nous donnerons tout d'abord brièvement¹⁴ des exemples relatifs aux deux types qui se situent aux extrémités du continuum, à savoir les types d'affiliations socio-culturelles – double (type 1) ou uniquement suisse (type 3). Nous évoquerons ensuite le type que nous avons situé centre du continuum (type 2) qui se caractérise par des sujets en pertes de repères identificatoires groupaux.

Type 1. Naviguer entre deux rives

Le premier type « navigue entre les deux pays » caractérise les participants qui désirent inscrire leurs enfants dans les deux groupes socio-culturels (pays d'origine – Le Chili – et pays d'accueil – la Suisse). Ces sujets se définissant comme *chiliens en Suisse* au même titre que leurs parents. Ce type est celui où toutes les conditions exposées ci-dessus sont remplies : l'affiliation culturelle chilienne des participants

14 Ils sont exposés davantage dans un précédent papier (Bourguignon, 2018).

semble alors être une source d'étayage dans la transmission de repères identificatoires groupaux à leurs enfants.

Cette réappropriation de la double affiliation de leurs ascendants semble être favorisée par le caractère collectif de ces conditions : la présence de la famille en exil, et l'intégration dans la communauté chilienne du pays d'accueil. De fait, tous les parents des sujets qui *naviguent entre deux rives* participaient activement à la vie communautaire chilienne en Suisse, que ce soit lors de rencontres et d'activités culturelles ou politiques. Lorsqu'ils étaient enfants, les sujets que nous avons interviewés y participaient donc dès leur arrivée. Or, il s'agit en fait d'un facteur non négligeable, car une telle affiliation permet de confirmer les origines et les repères identificatoires partagés par le groupe. Comme l'affirme Medejel (1997), "les affiliations rejouent l'affiliation" (p.45). De fait, les groupements de personnes originaires d'un même pays et qui parlent la même langue¹⁵ (l'espagnol), soutiennent non seulement la transmission de la langue, mais également d'une culture et d'une histoire commune. Cette participation active à une vie associative chilienne en Suisse a permis aux sujets exilés de faire évoluer et d'ajuster certains aspects des alliances qui les lient à leur groupe d'origine. *Naviguer entre deux rives* semble en ce sens soutenir le maintien du contrat narcissique entre ces sujets et le groupe d'origine, même en exil. Il est intéressant de noter que la participation à la vie associative semble également favoriser la transmission de l'histoire familiale et collective.

Le cas de Cristobal, un homme âgé de trente-huit ans et père de deux enfants, illustre le type 1. :

Le Chili c'est les racines, la Suisse c'est mon pays qui m'a tout donné en fait. Maintenant mon pays c'est la Suisse et je reste là, on va tout faire pour rester là. Je suis plus occidentalisé on peut dire. On peut dire « je suis Suisse quand même ! »

Dans l'extrait, on perçoit l'étayage de Cristobal sur ses *racines* chiliennes. La Suisse est désignée comme le pays d'accueil, mais également le pays auquel il s'identifie : *Mon pays, je suis plus occidentalisé*. On remarque aussi la présence du pronom personnel indéterminé « on », pour désigner son propre désir de *tout faire* pour que lui et sa famille restent

15 "Le partage du langage représente l'accès à une forme de culture qui n'est pas culture d'appartenance, mais ce qu'on pourrait appeler culture d'affiliation" (Caillé, p.18, 2002).

dans ce pays. Le souhait d'intégration de son groupe familial est ainsi manifesté.

Afin de maintenir le lien à ses *racines*, Cristobal soutient la transmission de la culture chilienne à travers la langue espagnole, l'insertion de ses enfants dans les associations culturelles chiliennes, mais également à travers des voyages au Chili : *Il faut toujours un peu garder ses racines, ses origines ! Nous on essaye par exemple de tout le temps parler en espagnol à la maison. Puis maintenant ben ils [les enfants] comprennent et ils commencent à répondre en espagnol aussi. Les vacances au Chili aussi ça a beaucoup aidé.*

Dans ce type de configuration, les sujets se définissent clairement par rapport à leurs origines. Ils affirment qu'ils souhaitent inscrire leurs enfants dans les deux types de liens d'affiliations : chiliens et suisses. Les personnes de ce groupe perçoivent leur pluri-culturalité et celle de leurs enfants comme une richesse à favoriser et à transmettre. A ce propos, le choix du prénom qu'on donne à l'enfant¹⁶ semble constituer un marqueur identificatoire significatif comme identifiant groupal (Katz-Gilbert, 2014). De fait, nous observons que les participants qui promeuvent une double appartenance culturelle sont les seuls à attribuer des prénoms à consonance hispanique ou d'origine mapuche à leur(s) enfant(s).

Le discours de Cristobal permet d'illustrer de manière singulière ces questions. Dès le premier entretien, il exprime en effet ce souhait à propos de la prénomination des enfants à qui ils ont donné la vie sa compagne et lui : *On ne voulait pas aussi des noms à consonance américaine ou même française. On voulait quelque chose de latin, hispanique. C'est au dernier entretien qu'il explique l'origine de son choix : pour qu'on voie à peu près d'où ils viennent, rien qu'en les appelant !*

Cet extrait dévoile le souhait que le prénom révèle immédiatement l'origine de la personne. En tant que repère identificatoire, le prénom est un signe de reconnaissance, d'identifiant pour "identifier les autres se faire reconnaître d'eux, mais aussi pour s'auto-identifier" (Kaës, 2009, p.76). On repère ici l'intrication entre les contrats narcissiques primaire et secondaire, autrement dit entre l'appartenance à une filiation inscrite elle-même dans une affiliation particulière : celle de l'Amérique-Latine.

16 Les prénoms sont considérés comme de puissants points d'appui identificatoires (Pommier, 2013).

Plusieurs participants vont plus loin pour donner une indication précise à cette origine affiliative. Il ne s'agit pas seulement d'attribuer un prénom hispanique à leur enfant, mais le choix se porte plus précisément sur un prénom d'origine mapuche¹⁷. Cela est étonnant car cette prénomination n'est pas directement en lien avec leur propre lien à cette culture, mais plutôt au symbole véhiculé par ce peuple indigène de combattants, très connu au Chili pour sa résistance.

On repère dans leur discours une forme d'ambivalence, indicatrice du travail d'élaboration et de deuil assumé. D'un côté, ils souhaitent ainsi préserver leurs racines : ce sont les seuls à parler principalement espagnol à leurs enfants, et à les intégrer dans leur engagement associatif. De l'autre côté, ils souhaitent intégrer leurs enfants dans la société du pays où ils se sont exilés et dans laquelle ils vivent aujourd'hui. Les identifications groupales semblent claires faisant dès lors office d'étayage dans la transmission.

Enfin, certains facteurs individuels semblent favoriser l'investissement de cette double affiliation. Dans notre corpus, tous ceux qui favorisent cette double inscription de leurs descendants ont soit vécu une période de leur vie au Chili, ou alors ils sont nés en exil. On peut dès lors interroger le besoin de vivre un temps au pays pour être considéré, identifié comme membre et s'identifier à son tour. Le besoin de se reconnaître et d'être reconnu comme membre du groupe semble essentiel pour y inscrire à son tour sa descendance et lui transmettre les idéaux collectifs.

17 Les Mapuches forment un peuple autochtone d'Amérique du Sud, et plus particulièrement de Patagonie. Ils sont connus comme le seul peuple originaire d'Amérique Latine à avoir stoppé l'expansion Inca sur leur territoire. Ils sont les seuls dont la culture a survécu à la colonisation espagnole. Les Mapuches sont recensés comme la plus grande ethnie indigène du Chili. Selon Bengoa (2011), l'histoire du Chili est inséparable de celle du peuple mapuche.

Type 3. Eviter d'embarquer au risque de sombrer

A un autre extrême, certains sujets ne souhaitent pas prendre le large de peur de sombrer, de se noyer. Ils ont décidé de jeter l'ancre au port du pays d'accueil, la Suisse, pour leurs enfants. Toutefois, ils expriment le fait qu'ils se sentent encore parfois entre deux, dans un déséquilibre, une instabilité interne, comme s'ils avaient un pied sur chaque continent sans toutefois parvenir à prendre racine ni dans l'un, ni dans l'autre.

Dans ce type, on relève l'isolement de ces familles d'exilés politiques en Suisse. En exil, leurs parents n'ont intégré aucun groupe associatif chilien. De fait, la majorité de ces familles ont complètement coupé tout lien avec le passé, avec leurs familles, et avec ce qui se rapporte au Chili. On voit combien

le traumatisme de la violence collective sous la dictature a figé le temps. Voici ce qu'exprime à ce propos, Joana¹⁸, une des personnes que nous avons rencontré : *Quand ma mère parle de ce qu'elle a vécu, ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu... 'fin plein de choses. Elle tremble presque ! On sent quelque chose, une peur, des choses tellement profondes chez elle ! [...] C'est comme si c'était hier. C'est comme si elle l'avait vécu hier !*

Comme de nombreux auteurs l'ont souligné, suite à un traumatisme, la temporalité psychique se fige et devient confuse. Le temps est comme suspendu, arrêté, un temps qui ne passe pas. Les sujets héritent du poids d'un traumatisme non élaboré qui semble les hanter. Beaucoup de participants à la recherche nous ont fait part de leur sentiment d'être aliénées par l'histoire familiale et collective. Joana, 48 ans, qui est mère d'une adolescente de 17 ans, nous confie : *J'ai l'impression qu'on m'a volé mon enfance, qu'on m'a volé mon adolescence, qu'on m'a volé ma vie un peu.*

En ce qui concerne le deuil, les parents de ces sujets semblent avoir transmis une image à la fois idéalisée et haïe du Chili. Ce clivage de l'objet – d'amour et de haine – ne permet pas d'élaborer le deuil. (Waintrater, 2014) appelle cela la *nostalgie interdite* car elle est "vécue comme dangereuse par ce qu'elle ramène de pertes et de deuils impossibles" (p.69).

Ces descendants semblent perpétuer l'espace-temps figé dans lequel ils ont été inscrits à partir de l'exil de leurs parents. La différence culturelle est alors perçue par ces personnes comme dangereuse et source d'une confusion troublante qu'il s'agit d'éviter. C'est pourquoi, ces participants privilégient l'intégration de leurs enfants dans le pays d'accueil, voir l'assimilation afin de les projeter vers l'avant et de rompre avec ce passé. Le contrat narcissique qui soutient habituellement les représentations identificatoires et la transmission ne semble plus tenir.

Les participants héritent du poids d'un traumatisme non élaboré qui les hante. Bien des personnes rencontrées nous ont fait part de leur sentiment d'être aliénées par l'histoire familiale et collective. Estela en est un exemple ; mère d'un fils âgé aujourd'hui de trente-quatre ans et grand-mère, elle ne lui jamais parlé de ses origines, de ses parents : *J'irai un jour dans mon pays, pasqu'il faudra bien que je montre mon pays*

18 Les noms ainsi que certaines données ont été modifiés de manière à respecter la confidentialité.

à mon fils. Mais mon pays a quand même tué mon père donc voilà. Elle confie un sentiment de devoir de faire connaître son pays à son fils sans toutefois être habitée par cette volonté de lui transmettre le lien au Chili, pays qu'elle associe au décès de son père. On voit combien le souci de transmettre les repères associés au pays d'origine et plus largement au passé traumatique semble buter contre les morts indicibles. *Où le sujet puise-t-il des références identificatoires de groupe à transmettre lorsque sa famille a rompu avec le Chili et qu'elle ne veut plus rien savoir de ses origines ?*

On perçoit ici comment le processus d'affiliation se développe sur les failles de la filiation (Kaës, 2000, p.66). Or, comme le dit (Koniccheckis, 2011) « tout lien de filiation exige un processus subjectif d'affiliation qui soulève les difficultés inhérentes à la différence des générations » (p.15). Lorsqu'ils deviennent parents, on repère chez les sujets les germes d'une tentative de différenciation face au poids de cet héritage : *j'ai vécu des choses par le passé qui m'ont marquée et puis c'est au moment de devenir maman que tout ça est ressorti*, nous dit Tamara (46 ans, mère d'un garçon de 14 ans). L'affiliation culturelle au pays d'origine paraît alors interdite. Les sujets souhaitent certes transmettre la culture chilienne, mais ils se sentent dans l'impossibilité de le faire, tant le risque d'y empêtrer leurs propres enfants est présent. Ils craignent de les plonger dans la violence qui colore le passé de leurs ancêtres. Leur discours témoigne d'une tendance à investir un lien au Chili de manière isolée, c'est-à-dire pour eux-mêmes sans y inclure leur conjoint et leurs enfants.

Au contraire, en tant que parent, ils souhaitent *couper avec tout ça afin d'épargner leurs enfants*. Les propos de Tamara éclairent cette question : *Ce qui a marqué les neuf mois de grossesse c'est cette envie de reconstruire quelque chose, de m'ancrer dans quelque chose qui ne serait pas touché par les tragédies et les événements qui ont marqué ma naissance déjà.* Dans ce cas de figure d'une transmission en négatif, en rupture avec les origines, les participants décident de ne pas parler l'espagnol à la maison. Pour Tamara, ce choix est né d'une volonté de *préserver son fils : dès que mon fils est né, je me suis dit que j'allais le préserver de toute cette tristesse, que je voulais pour lui quelque chose de différent. Je me disais « non, lui, il va vivre autre chose ».* Je ne lui ai pas

parlé ni espagnol, ni italien et je l'ai beaucoup préservé. Ne pas lui parler les langues dans lesquelles elle a vécu l'exil et la souffrance de ses parents permettra-t-il d'épargner à son fils ces souffrances ? C'est le pari qu'elle s'est donnée.

Une furieuse envie de garder silence paraît souder le groupe familial à travers le maintien d'un pacte dénégatif inconscient. Les représentations du passé sont conservées dans un temps figé : on ne peut pas les questionner. C'est pourquoi, ces sujets privilégient l'intégration de leurs enfants dans le pays d'accueil, en Suisse, voire leur assimilation afin de les projeter vers l'avenir et de rompre avec ce passé traumatique. Les sujets semblent ainsi à la fois héritiers et transmetteurs de silence, de blancs dont ils ne peuvent se protéger parce qu'ils ne peuvent en saisir ni la nature ni le sens, bien qu'ils en portent la trace honteuse.

Ce cas de figure est caractérisé par la transmission en négatif : les sujets sont alors en rupture avec les origines, et décident 1. de ne pas parler l'espagnol à la maison, 2. de ne pas raconter l'histoire collective du pays d'origine et 3. de renoncer à tout prénom hispanique pour leur enfant, d'une part et d'éviter de leur donner un prénom porté par un ancêtre, d'autre part, comme le voudrait pourtant la tradition. Les mythes fondateurs qui accompagnent la transmission de ces repères identificatoires groupaux sont ainsi évacués. Paradoxalement, ces sujets reproduisent le manque de racines, la rupture avec leurs origines dont ils disent avoir souffert. Ils répètent ce qu'ils souhaitaient éviter : à savoir, le manque de repères identificatoires groupaux.

Type 2. Prendre le large au risque de se perdre : Le doute quant aux affiliations socio-culturelles à transmettre

Ce second type se situe entre les deux extrêmes, entre la reproduction de l'affiliation double et la rupture avec les origines. Les sujets qui correspondent à ce type prennent le large, voyagent d'une culture à l'autre. Mais ils restent habités par de nombreux questionnements identificatoires. Une quête qui semble s'intensifier par la parentalité et l'exil : *Qui suis-je ? D'où je viens ? Que signifie être chilien en exil ? Comment transmettre à mes enfants la culture chilienne alors que je vis dans un autre pays ?* Ils semblent en recherche de repères identificatoires groupaux. Le manque de repères

identificatoires groupaux associés au Chili suscite une quête qui semble s'accroître au temps du devenir parent. Cette reviviscence du manque de racines au temps de la parentalité témoigne d'un souci de transmission et d'inscription de leurs enfants dans leur culture d'origine. Les remaniements identificatoires sont donc non seulement ravivés par la parentalité, mais également par la situation d'exil. Dans ce cas, la problématique de la reconnaissance groupale prédomine.

Dans une forme de transformation et perpétuation de ce double ancrage affiliatif dans lequel ils ont été inscrits, ces sujets cherchent à trouver un équilibre : *ça va dans les deux sens c'est-à-dire les enfants ils doivent apprendre un maximum de choses du Chili, ils doivent aussi apprendre un maximum de choses de là où ils sont*, dit Roberto. D'une part, ils tentent par de nombreux moyens d'inscrire leurs enfants dans la culture de leurs ancêtres. Une culture qu'ils valorisent énormément, tout en craignant d'en faire trop et de les *dégoûter* voir de les *traumatiser*. D'autre part, ils souhaitent vivement que leurs enfants soient encore mieux intégrés qu'eux au sein du pays d'accueil, en l'occurrence la Suisse. Cette double inscription est vue comme positive, mais elle comporte le risque de devoir privilégier l'une des appartenances au détriment de l'autre, comme si elles entraient inévitablement en compétition. C'est pourquoi, ces sujets perçoivent la différence culturelle sous l'angle de la confusion qu'elle risque de susciter.

Ces sujets souhaitent ainsi agir autrement pour leurs propres descendants. Ils revendiquent donc que cela soit différent pour leurs enfants car ils sont nés, ont grandi en Suisse : *Moi je suis très content qu'elles [mes filles], elles n'aient pas ce problème-là. Parce que moi j'ai dû lutter contre ça* raconte Sébastien. Ces sujets souhaitent ainsi que leurs enfants n'aient pas à *lutter contre ça*, c'est-à-dire lutter contre l'injonction parentale de devoir *oublier leur culture*.

Cette recherche d'une double inscription affiliative est sous-entendue par un désir de complétude et d'indifférenciation tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants. On peut comprendre cela comme une double loyauté face à leurs deux appartenances, comme si plusieurs contrats narcissiques secondaires étaient mis en tension. Ces sujets seraient-ils alors pris en étau dans un double contrat narcissique secondaire susceptible d'entraîner un conflit qu'ils cherchent à tout prix à

éviter ? Entre leur désir d'être intégré et de préserver l'identité chilienne dans la transmission, des tensions surviennent. Ces sujets nomment alors le manque de repères identificatoires groupaux dans la transmission de certains objets de culture, tels que la langue espagnole. Les sujets souhaitent ainsi transmettre leur langue maternelle porteuse d'identifiants culturels mais ils se disent par ailleurs en conflit : soit de par l'idée que cela pourrait défavoriser leur intégration, soit parce qu'ils ne se sentent eux-mêmes pas à la hauteur pour assurer cette transmission

Le cas de Roberto permet d'illustrer ce positionnement. Selon ses propos, *l'idéal serait l'espagnol du Chili pour pouvoir véhiculer aussi la culture directement*. A plusieurs reprises, il met l'accent sur la langue comme axe de transmission de la culture : *une langue véhicule aussi une manière d'être, une manière de réfléchir, de structurer, de penser*. Ce ne serait donc pas uniquement l'espagnol d'Amérique Latine, ni même d'Espagne, mais d'un pays en particulier avec leur *manière d'être, de réfléchir* de ses habitants. Roberto partage son désarroi face au souhait de transmettre la langue de son pays mais également la culture du Chili et ses symboles. Il ne se sent pas assez "chilien" pour la transmettre à ses enfants : *J'aurais souhaité leur parler en espagnol mais, mon espagnol n'est pas suffisant pour devoir... parler couramment sur tous les sujets usuels*. Roberto énonce à plusieurs reprises son sentiment d'illégitimité face à cette tâche. L'emploi du terme « devoir », renvoie à l'injonction inconsciente de *devoir parler* parfaitement l'espagnol du Chili. Une loyauté invisible se dévoile envers ses ascendants pour être au plus près de leurs origines. On devine ici que ces héritiers sont porteurs de messages paradoxaux qui les empêchent de s'appuyer sur des repères identificatoires stables.

Cette recherche d'équilibre entre les deux appartenances socio-culturelles se reflète également dans la prénomination. De fait, les sujets choisissent tous deux un premier prénom à consonance occidentale et un second à consonance hispanique ou mapuche. Dans un article (Bourguignon & Katz-Gilbert, 2018), nous avons développé et illustré l'idée du prénom comme indicateur mêlant appartenance filiative et affiliative des progéniteurs. La prénomination témoigne de la nécessité pour ces sujets de souligner leur double appartenance :

à la fois l'affiliation au pays d'origine – le Chili, – et au pays d'accueil – la Suisse.

Dans leurs discours, ces héritiers pointent majoritairement le manque d'appui sur des repères identificatoires groupaux, qu'ils soient familiaux, affiliatifs ou institutionnels, pour transmettre les deux cultures. Le discours de Roberto illustre à nouveau la complexité de la recherche de repères identificatoires groupaux lorsqu'il s'agit de faire des choix relatifs à la transmission à la génération suivante : *J'ai l'impression de marcher sur des œufs. En disant de ne pas contredire ce que j'ai, ce qui me tient à cœur, à moi. Mais en même temps, de me dire que je dois faire attention à la société où je vis, à comment eux, se construisent eux-mêmes, les enfants. Comment est ma femme.*

Dans cet extrait, plusieurs dimensions du désir de transmission sont énoncées et confrontées : être en accord avec soi-même (avec ses affiliations mixtes, avec ses origines chiliennes) tout en étant attentif à la société dans laquelle il vit, la Suisse et au positionnement de sa femme, d'origine suisse, par rapport à tout cela. On perçoit la tension suscitée par l'entremêlement de ses différentes identifications, autant filiales qu'affiliatives. Les contrats narcissiques – primaire et secondaire – semblent en perpétuel remaniement afin de maintenir les loyautés envers ses différentes appartenances. Cet héritier *marche sur des œufs* pour ce qui est de la transmission, cherchant à s'ajuster en permanence à ce qui l'identifie et ce qui l'entoure.

Pour conclure, les sujets qui correspondent au type 2 témoignent d'une recherche permanente d'une double affiliation socio-culturelle, suisse et chilienne. Cette recherche apparaît également dans leur désir de transmission à leurs enfants : c'est-à-dire favoriser l'intégration dans le pays d'accueil et soutenir la préservation de leurs origines et de la mémoire de leurs ancêtres. Leurs différents désirs de transmission sont toutefois contrebalancés par leur sentiment de manquer de repères identificatoires groupaux sur lesquels s'appuyer pour transmettre. Ils manifestent alors être en attente d'une reconnaissance de la part de leurs deux groupes d'affiliation. Le risque que leurs enfants s'effacent dans un flou identificatoire est source prégnante d'angoisse chez ces sujets. Ils tentent alors d'atteindre une forme d'indifférenciation entre

leurs affiliations socio-culturelles, comme dans une tentative d'atténuer leurs angoisses identificatoires.

Ce manque de repères institutionnels pour construire et transmettre leur appartenance socio-culturelle dont ces sujets témoignent questionne la place des métacadres dans ce contexte d'exil. De fait, les métacadres sociaux soutiennent habituellement les formations psychiques que sont les contrats narcissiques (Kaës, 2009b). Ceux-ci seraient-ils défaillants ou bouleversés en exil ? Sont-ils alors un frein dans la transmission des contrats narcissiques et dès lors de la transmission des repères identificatoires ?

Conclusion

La particularité de la transmission des contrats narcissiques dans le contexte de l'exil politique soulève encore beaucoup de questions. Particulièrement, nous nous questionnons sur la place des métacadres sociaux et de leur fragilisation en situation d'exil. Selon Kaës (1989 ; 2009a ; 2009b), toute violence collective attaque les métacadres sociaux ce qui entraîne une fragilisation des garants méta-psychiques de la psyché individuelle : les garants des liens intersubjectifs et de la transmission des interdits majeurs sont du coup ébranlés. En écho à ces premiers résultats de notre étude résultats, nous formulons l'hypothèse que le contexte de l'exil et des pertes de repères qu'il implique est caractérisé par la déstabilisation des métacadres sociaux, ce qui ne permet plus d'offrir au sujet une sécurité suffisante. Les répercussions sur la transmission des métacadres psychiques dans les familles concernées et plus particulièrement la transmission des contrats identificatoires posent dès lors question.

Les résultats de notre recherche doctorale portant sur les descendants d'exilés politiques chiliens permettent d'ouvrir ces questionnements. De fait, nous observons que dans une situation de fragilisation de métacadres sociaux, seul l'étayage sur la dimension groupale permet de reconstruire des garants méta-psychiques soutenant ainsi le processus de transmission. Dans ce cas de figure, l'appropriation subjectivante des liens à la culture d'origine et à celle du pays d'accueil – ainsi que le processus de différenciation – deviennent

dès lors possible. L'étayage sur un tel groupe de référence, qu'il soit communautaire ou familial, semble être un facteur important d'une part dans l'élaboration des expériences traumatiques qui habitent les parents des sujets. Mais cela semble également constituer une précieuse ressource qui favorise la réappropriation et distanciation de l'histoire passée par les descendants eux-mêmes. A l'inverse, on observe qu'en l'absence d'étayage groupal, la transmission de la négativité se perpétue et s'enracine. La mise à mal des métacadres sociaux est d'autant plus prégnante dans le discours des descendants d'exilés politiques. Ces héritiers témoignent ainsi de l'absence de repères identificatoires groupaux suffisants pour transmettre à leurs enfants les garants métapsychiques que constituent les contrats identificatoires.

La dimension groupale est ainsi source d'élaboration du traumatisme collectif et du deuil de l'exil. Cela renvoie au « travail de l'intersubjectivité » développé par (Kaës, 2009a) qui consiste à partager en groupe une mise en récit polyphonique : cet entremêlement des voix, ce chœur polyphonique permet de co-construire une histoire commune. Chaque récit singulier est ainsi intriqué à la fois dans l'histoire commune, partageable et dans l'Histoire. Selon cet auteur, c'est une des conditions pour que les traces du traumatisme soient transformées en « processus psychique de pensée et de transmission de la mémoire » (p.209). C'est cela qui permettrait ensuite une « refondation du lien de génération et de filiation, autant dans leur texture narcissique que dans leur fonction symbolique » (Kaës, 2009a, p. 233). Comme le souligne très bien Altounian, pour être dépassé le traumatisme collectif doit d'abord et avant tout donner place à la polysémie qui fut écrasée par ce cataclysme, c'est-à-dire retrouver le Nous qui reconnaîtrait chaque Je. Ce serait donc par un travail psychique de reconstitution des liens sociaux que la violence collective pourrait être pensée.

Ces premiers résultats et ces différentes tentatives d'éclairage donnent un aperçu de la complexité des liens et des mailles familiaux, culturels et temporels dans laquelle est pris le descendant d'exilé politique qui devient à son tour parent. Si notre étude porte sur le cas particulier du Chili, elle s'inscrit dans le contexte, plus large, d'une réflexion et de recherches en lien avec l'augmentation très importante des mouvements

migratoires, parmi lesquels des centaines de milliers d'enfants sont impliqués.

Cette recherche a pour but d'explorer le travail de subjectivation et d'élaboration de l'héritage traumatique associé à des violences collectives touchant les ascendants. Nos travaux conduisent dès lors également à une double question clinique significative à notre époque : Comment, en tant que clinicien, penser le bouleversement des métacadres sociaux suscités par le contexte de l'exil ? Comment soutenir et favoriser l'élaboration psychique chez les sujets qui sont les héritiers et les porteurs de traces traumatiques relatives à des violences collectives, d'une part ? Et d'autre part, quelle sont les dispositifs cliniques susceptibles de favoriser ce processus d'élaboration psychique ?

- AULAGNIER, P. (1975). *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*. Paris: PUF.
- BOURGUIGNON, M. (2018). *Au carrefour entre exil et parentalité : quels destins de la transmission du traumatisme ? Le cas des enfants d'exilés politiques chiliens devenus parents en Suisse*. Paper presented at the Les parcours de migration et les dispositifs d'accueil, Lyon.
- BOURGUIGNON, M., & KATZ-GILBERT, M. (2018). Explorer les destins de la transmission psychique au temps du devenir parent : l'apport de la libre réalisation de l'arbre généalogique. [Exploring the destinies of the psychological transmission at the time of becoming a parent: The contribution of the free drawing of the genealogical tree]. *Psychologie clinique et projective*, 24(1), 61-82. doi:10.3917/pcp.024.0061
- CICCONE, A. (1999). *La transmission psychique inconsciente*. Paris, France: Dunod.
- GRANJON, E. (1987). La thérapie familiale psychanalytique : un processus de ré-étayage groupal. *Dialogue*, 98, 7-24.
- KAËS, R. (2000). Filiation et affiliation. Quelques aspects de la réélaboration du roman familial dans les familles adoptives, les groupes et les institutions. *Le Divan familial*, 5, 61-78.
- KAËS, R. (2009a). Le travail de l'intersubjectivité et la polyphonie du récit dans l'élaboration de l'expérience traumatique. In V. Altounian & J. Altounian (Eds.), *Mémoires du génocide arménien. Héritage traumatique et travail analytique*. Paris, France: PUF.
- KAËS, R. (2009b). *Les alliances inconscientes*. Paris: Dunod.
- KATZ Gilbert, M., DARWICHE, J., & VEUILLET-COMBIER, C. (2015). *Géno-gramme ou arbre généalogique. Approche systémique et psychanalytique*. Paris: In Press.

Références

- KONICHECKIS, A. (2011). L'amour universel dans le roman affiliatif. *Tempo psicalaitico*, 43(I), 9-23.
- LEGRAND, M. (1993). *L'approche biographique – Théorie, clinique*. Bruxelles: EPI-Hommes et Perspectives.
- LEMAIRE-ARNAUD, E. (1998). A propos d'une technique nouvelle : le génogramme. *Dialogue*, 138, 29-37.
- MEDEJEL, M. (1997). De l'évincement ou destin du contrat narcissique dans la situation d'immigration. *Filigrane*, 6(2), 44-50.
- PHILLIPSON, H. (1955). *The Object Relations Technique*. London, UK: Tavistock Publications.
- PUGET, J., & KAËS, R. (1989). *Violence d'Etat et Psychanalyse*. Paris: Dunod.
- SAVIN, B. (1998). *L'écoute généalogique. Son importance diagnostique et thérapeutique en clinique individuelle familiale et institutionnelle (Tome I et II)*. l'Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France.
- SCARFONE, D. (2012). Moments de grâce : Présence et élaboration de "l'impassé". In M. Gagnebin & J. Milly (Eds.), *Michel de M'Uzan ou le saisissement créateur*. Paris: Champ Vallon, coll. L'Or de l'Atalante.
- VERMEIREN, E. (2009). Les événements traumatogènes. *Revue francophone du stress et du trauma*, 9(4), 214-217.
- VEUILLET, C. (2003). *Adoption et violence de la transmission psychique. Clinique des couples adoptants et enjeux inconscients inter et transgénérationnels*. . Université Lumière-Lyon-2, Lyon, France.
- WAINTRATER, R. (2004). La famille survivante: fantasmes et traumatismes. In P. Angel & P. Mazet (Eds.), *Guérir les souffrances familiales* (pp. 365-371). Paris, France: PUF.
- WAINTRATER, R. (2009). Le temps de l'extrême : génocide et temporalité. *Revue d'Histoire de la Shoah*, 190(1), 407-426.
- WAINTRATER, R. (2014). Exil et nostalgie, un lien consubstantiel. *Dialogue*, 205(3). doi:10.3917/dia.205.0065